

Aspects et problèmes du financement interne en Égypte, par S. Sitton. (Cahiers de l'Institut de Science Économique Appliquée, série F, Niveaux de développement et politiques de croissance, no 9). Une plaquette de 42 pages. — l'Institut de Science Économique Appliquée, 35, boulevard des Capucines, Paris 2^e, 1957. (1,000 frs)

Camille Martin

Volume 34, numéro 2, juillet–septembre 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000226ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000226ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martin, C. (1958). Compte rendu de [*Aspects et problèmes du financement interne en Égypte*, par S. Sitton. (Cahiers de l'Institut de Science Économique Appliquée, série F, Niveaux de développement et politiques de croissance, no 9). Une plaquette de 42 pages. — l'Institut de Science Économique Appliquée, 35, boulevard des Capucines, Paris 2^e, 1957. (1,000 frs)]. *L'Actualité économique*, 34(2), 343–344. <https://doi.org/10.7202/1000226ar>

variables selon les pays, des renseignements statistiques disponibles pour chacun d'eux. Leur seul intérêt (mais nous espérons qu'il n'est pas négligeable) est donc qu'elles regroupent, en une vingtaine ou une trentaine de pages pour chaque nation, des renseignements statistiques couvrant de trente à soixante et jusqu'à cent années, et qui ne pouvaient être obtenus, en général, que par la consultation des lourds in-folios des recensements de population, rédigés dans les langues nationales et difficiles à coordonner sur l'ensemble de la période de temps.

Les statistiques décrivant l'évolution de la population active offrent de grandes possibilités en matière de prévision et partant d'action économique mais c'est surtout en matière de politique économique générale que s'impose l'étude des tendances de la répartition professionnelle de la population active. N'est-il pas permis, en effet, de compter comme très probable qu'une correcte répartition, c'est-à-dire une structure de l'emploi national accordée avec la structure de la consommation nationale, soit la condition de la suppression ou du moins de la réduction des crises économiques?

Camille Martin

Aspects et problèmes du financement interne en Égypte, par S. SITTON. (Cahiers de l'Institut de Science Économique Appliquée, série F, Niveaux de développement et politiques de croissance, no 9). Une plaquette de 42 pages. — INSTITUT DE SCIENCE ÉCONOMIQUE APPLIQUÉE, 35, boulevard des Capucines, Paris 2e, 1957, (1,000 frs).

L'opinion se répand aujourd'hui que la seule aide étrangère, quelle qu'en soit la forme, ne saurait assurer la croissance des pays sous-développés. Celle-ci exige des pays intéressés un effort propre qui doit porter aussi bien sur la constitution et la mobilisation des ressources internes de financement que sur l'utilisation productive des capitaux étrangers. Cette constatation a poussé l'équipe «sous-développement» de l'I.S.E.A. à se consacrer à l'étude du financement interne dans les économies sous-développées. Les Cahiers, qui vont étudier les objectifs et les instruments de la politique économique dans les pays sous-développés, veulent mettre en relief les problèmes particuliers à chaque économie de même que ceux qui sont communs à tous les pays sous-développés, ainsi que faire ressortir les conditions spécifiques d'utilisation des divers procédés d'intervention.

Avant de dresser le tableau du régime fiscal, monétaire et bancaire de l'Égypte, ce qui forme d'ailleurs le corps de l'ouvrage et permet de comprendre les problèmes relatifs aux moyens de financement interne, l'étude présente un bref aperçu de la population égyptienne et de son évolution, du revenu national et de sa répartition.

Le problème du surpeuplement est le problème majeur de l'Égypte. Le rythme d'accroissement de la population étant plus rapide que celui de la production, le problème s'aggrave de jour en jour. Le rendement de l'agriculture étant déjà assez élevé, on ne saurait attendre de ce côté une amélioration importante du niveau de vie. La mise à l'ouvrage de la main-d'œuvre en chômage «déguisé» dans le secteur agricole suppose la création de nouvelles industries. Bien qu'il soit difficile d'envisager une transformation profonde de la structure économique du pays sans investissements massifs financés, dans une large mesure, par des dons

ou des prêts de l'étranger, les autorités publiques doivent néanmoins s'efforcer de créer des conditions susceptibles d'encourager l'épargne locale volontaire. Mais, en Égypte comme dans la plupart des pays sous-développés, la politique fiscale est l'instrument le plus efficace d'accumulation du capital. La politique fiscale, dont les efforts et les moyens ainsi que les résultats obtenus depuis 1939 font l'objet d'un chapitre de cette étude, a pour rôle de prélever sur le revenu national une part permettant à la fois de financer les plans de développement et de créer des conditions susceptibles d'encourager les investissements privés.

Un double danger, que montre bien ce Cahier sur l'Égypte, menace l'avenir du développement économique de tous les pays sous-développés: le danger de surenchère entre les grandes puissances plus soucieuses d'élargir leur zone d'influence que de contribuer à la solution des problèmes économiques et sociaux des pays sous-développés et, en manière de réaction de la part de ces pays, le danger d'un nationalisme excessif qui en freine le développement et en retarde la croissance. L'état actuel de la conjoncture politique internationale accroît ce dernier danger contre lequel s'impose un effort constructif qui «pourrait consister à montrer par des exemples précis les implications et les limites de ces politiques (nationales) et à rechercher leur articulation à des formules souples et pratiques de collaboration internationale et régionale».

En résumé, bien que la mobilisation des ressources internes de financement doive jouer un rôle prépondérant dans toute politique de développement en Égypte, compte tenu de la situation, «l'appoint de capitaux extérieurs — de préférence sous forme d'emprunts publics à long terme — sera nécessaire, du moins dans les premières étapes de la réalisation de grands projets, si l'on veut aboutir à une œuvre de développement étendue et suffisamment rapide, susceptible de contrebalancer l'accroissement continu de la population».

Camille Martin

Report on the Possibility of Creating a Free Trade Area in Europe, préparé pour le conseil de l'O.E.C.E., par un comité spécial. Une brochure, 6 po. × 8½, 57 pages. — L'ORGANISATION EUROPÉENNE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, 2 rue André-Pascal, Paris, XVIe, 1957. (50 cents).

Devant les perspectives du groupement de six pays membres dans une Union douanière et économique, établissant entre eux un marché commun par l'abolition de toutes entraves au commerce, tarifaires ou autres, l'Organisation Européenne de Coopération Économique, favorable depuis toujours à la libération des échanges, a formé, à sa session de juillet 1956, un comité d'études, chargé de trouver les formes et les méthodes possibles d'association entre les pays de la nouvelle Union douanière en formation, et les autres pays membres de l'O.E.C.E.

Le comité d'études a porté son attention sur la création d'une zone de libre échange dans laquelle, comme dans le cas de l'Union douanière proposée, toutes les entraves au commerce entre les pays membres seraient supprimées, mais dans laquelle contrairement à l'Union douanière avec son tarif commun pour les pays